

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : ÉMILE LACROIX
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Préparons la campagne d'hiver

Nous sommes déjà en fin juillet. Dans trois jours, il y aura un an juste que la mobilisation générale a été décrétée; deux jours après, les hostilités commencèrent sur le front d'Alsace. Une patrouille française, en reconnaissance sur la frontière près de Belfort, surprit un détachement de uhlans allemands qui avait franchi le poteau-frontière.

Malgré l'infériorité marquée, le lieutenant de chasseurs qui la commandait n'hésita pas une seconde : il abattit le lieutenant de uhlans d'un coup de revolver bien envoyé et une fusillade nourrie tuait ou dispersait la patrouille ennemie.

Bientôt, nos troupes, sous les ordres d'un vaillant général commandant du corps d'armée de Besançon, marchaient vivement sur Dannemarie, Altkirch, et arrivaient à Mulhouse, ce qui stupéfia les Allemands qui ne s'attendaient pas à cette marche en avant.

Hélas ! nous ne pûmes nous y maintenir et il fallut reculer, mais l'effet était produit en Allemagne !

Depuis, nous avons reconquis une partie de cette Alsace qui nous est si chère, mais nos efforts devaient se porter sur un autre front, car l'odieuse et abominable Allemagne avait fait litière du traité au bas duquel elle avait apposé sa signature garantissant la neutralité de la Belgique, pauvre et malheureuse Belgique que les Boches maudits ont ruinée pour de longues années comme ils ont ruiné le nord de la France.

Malgré notre tempérament peu enclin à une retraite, nous dûmes nous replier jusqu'au point où le généralissime décida de livrer bataille, la grande bataille de la Marne sur le terrain choisi par lui où l'ennemi fut enfoncé et dut reculer de soixante kilomètres pour finalement aller se terrer dans les endroits préparés par lui de longue main d'où nous le chassons un peu tous les jours, en attendant de le rejeter de l'autre côté du Rhin.

Cela viendra avec le temps et la patience, car l'ennemi ne peut plus rien aujourd'hui. Son agression brusquée a manqué son coup, c'est nous qui, avec le concours de nos alliés, le forcerons jusque chez lui cet hiver.

Malgré sa bravade, ce qu'il craint le plus c'est une nouvelle campagne d'hiver, tandis que nous l'envisageons sans effroi.

Mais nous devons d'ores et déjà nous y préparer, car dès septembre le froid commence à se faire vivement sentir sur les Vosges, la nuit surtout.

N'attendons donc pas qu'il fasse froid pour commencer la confection des vêtements chauds. Travaillons-y dès à présent.

Nous avons maintenant l'expérience, sachons en profiter. L'année dernière, nous avons été pris un peu au dépourvu, cette année il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Mettons-nous donc hardiment à l'œuvre et n'attendons pas qu'il gèle pour remplacer les uniformes kaki qui, dans

un mois, ne seront plus de saison sur le front de France.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

Les Confidences d'un Compatriote

Nous avons reçu les confidences d'un voyageur arrivé de France depuis une dizaine de jours pour traiter quelques petites affaires. Il y avait quelque quatre ou cinq ans qu'il n'était pas venu en Tunisie, ayant eu quelques mécomptes qui se chiffrent par la perte sèche d'une centaine de mille fr. avec un de ces intermédiaires marrons comme on en rencontre tant sur le sol tunisien.

Tout d'abord, notre voyageur ne remarqua rien d'anormal en débarquant du Touache arrivé ce jour-là de bonne heure.

Il constata que l'animation était grande au port, les arabats chargés de piles de sacs de céréales le réjouirent fort. Il se rendit à l'hôtel et, après un brin de toilette, se dirigea vers un café du centre pour s'y lester, connaître les nouvelles et voir.

Assis confortablement à la terrasse, il lui parut, tout en dégustant un chocolat exécrable, que l'animation était plus grande qu'à son dernier voyage, puis il dirigea ses pas du côté de la rue d'Italie pour aller au Fondouk-el-Ghalla. Là, c'était bien la cohue d'autrefois avec ce tapage infernal qui force même le tympan des sourds-muets.

Il vit avec plaisir que l'approvisionnement en fruits et légumes ne manquait pas, il se rendit à la poste où il eut grand plaisir de revoir certaines jeunes figures de connaissance.

De là, il prit la rue d'Espagne, suivit la rue Al-Djazira, passa sous les arcades, où il constata avec plaisir la bonne tenue du Magasin Général, fit quelques emplettes et retourna vers le café en attendant l'heure du déjeuner.

C'est à ce moment que son attention fut péniblement étonnée d'apercevoir, soit dans la rue, soit au café, des hommes jeunes et vigoureux qui vraisemblablement devraient être ailleurs.

Bien qu'ayant fait quelques séjours en Tunisie, il ne pouvait se l'expliquer : aussi, avisant à une table voisine de la sienne une figure bien française, il lui demanda fort civilement la solution de ce rébus. Le voisin répondit par une phrase lapidaire. Notre voyageur ne comprenant pas bien, s'en fit donner l'explication ; celle-ci lui fit faire une moue significative.

Hélas ! oui, cher compatriote, pendant que des millions d'alliés luttent pour la liberté du monde contre des empires de bandits, il est péniblement triste de voir des hommes jeunes et vigoureux, capables de tenir un fusil, ou tout au moins d'aider à la défense du pays dans une section d'intendance sur l'arrière, rester comme des sans-patrie, indifférents à la lutte gigantesque qui se livre sur plusieurs fronts.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

M. Augagneur à Bizerte
M. Augagneur, ministre de la Marine, qui était arrivé à Toulon vendredi dernier, a visité, dans ce port, les ateliers de constructions navales d'artillerie. Il a constaté qu'une accélération s'est produite dans la fabrication des munitions. Il a également visité les principaux hôpitaux de Toulon et de St-Mandrier et a assisté à l'arrivée d'un convoi de blessés des Dardanelles.

Le Ministre, accompagné de l'amiral Salauun, directeur de son cabinet militaire, du médecin général Machenaud, s'est embarqué samedi à midi sur la *Provence* et a accompli dans les meilleures conditions, le voyage de Toulon à Bizerte où il est arrivé dimanche. Il s'est rendu dans les hôpitaux ainsi qu'à l'arsenal de Sidi-Abdallah.

Le vice-amiral Boué de Lapeyrière, commandant en chef de notre armée navale, est spécialement venu, avec un des navires de ses escadres à Bizerte pour être reçu par le chef du département de la Marine avec lequel il a eu une longue entrevue.

M. Augagneur a quitté lundi après-midi Bizerte, salué par les navires présents dans le port. Il est rentré mercredi à Toulon, après une traversée sans incident.

Sur le front

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Vacquier, délégué à la Conférence Consultative, au grade de médecin-aide-major de 1^{re} classe.

Puisque nous parlons de médecins militaires, pourquoi n'envoie-t-on pas sur le front tous ceux qui demandent à cor et à cri à y aller et les laisse-t-on se morfondre dans des postes qui pourraient être occupés par des majors retour du front ou par de vieux médecins mobilisés ?

Nécrologie

M. Acquaviva, délégué à la Conférence Consultative, dont les funérailles ont eu lieu samedi dernier au milieu d'un grand concours d'autorités, d'amis et de fonctionnaires.

Le défunt avait la rare franchise de ne pas cacher ses opinions bonapartistes tout en étant respectueux du gouvernement républicain que la France s'est librement donnée après nos désastres de 70 — et que nos vaillants poilus — dont les trois fils du défunt — sont en train de venger.

Nous avons appris avec regret la mort du capitaine Stéfani, chevalier de la Légion d'honneur, contrôleur principal des Contributions diverses, tué au champ d'honneur.

Nous prions sa famille, et notamment notre ami M. Antoine Jurzy, chef de bureau à la Municipalité, d'agréer nos condoléances.

M. Jullien, juge de paix au Kef depuis plus de vingt-cinq ans, est décédé dans cette ville qu'il n'avait jamais voulu quitter.

Il était de l'école de ces bons juges qui cherchaient toujours à concilier les parties avant d'être obligé de rendre sa sentence.

Il a eu à connaître de grosses affaires, notamment celle des Ouled-Cheick de Kalaâ-Djerda contre la Société des Phosphates Tunisiens, dont le procès est encore pendante devant la Cour d'appel d'Alger, mais naturellement reste en suspens en raison de l'état de guerre.

Le macaroni

On nous demande pourquoi le prix du macaroni est à onze et douze sous le kilo, suivant les magasins, alors que le prix du kilo du pain de semoule n'est que de neuf sous. Pour un kilogramme de macaroni, il entre, paraît-il, environ 800 grammes de farine, le prix devrait donc être de 8 à 9 sous au grand maximum.

Le macaroni étant essentiellement une nourriture populaire, le bénéfice de trois sous par kilo nous paraît un peu exagéré. Qu'en pense-t-on à la Municipalité ?

Histoire de médailles

Dernièrement, un M. Couturier, que nous ignorons, était poursuivi devant notre Tribunal correctionnel, pour infraction à la loi du 4 avril qui punit les contrevenants de six mois de prison à cinq ans et une amende de cinq cents à deux mille francs, avec application de l'article 463.

M. Gung'l, qui assistait le prévenu, a soutenu une thèse qui a prévalu, puisque son client n'a été condamné qu'à la peine infime de cent francs d'amende.

Mais notre excellent confrère Georges Caudas, de la *Tribune Bônoise*, prétend que M. Couturier n'est pas l'innocent col-

lectionneur que M. Gung'l a défendu et fait presque acquitter. Nous voudrions pouvoir reproduire tout son long article, nous nous bornerons à citer les passages qui n'auront pas manqué d'attirer l'attention de M. le Procureur de la République car si les faits cités par la *Tribune Bônoise* sont réellement exacts, M. Couturier mérite moins d'indulgence :

« M. C..., qui s'appelle M. Couturier ten neuf lettres, savait si bien ce qu'il faisait, ce doux numismate, il savait si bien faire acte de commerce, qu'il a proposé par lettre à M. Bayard, demeurant cours Bertagna, à Bône, de lui céder le monopole de la vente des fameuses médailles boches pour notre région. Je mets au défi qui que ce soit de me démentir :

« Ces médailles, expliquait-il, me reviennent à tant. Je vous les cède à tant. C'est une bonne affaire. N'hésitez pas à la saisir au vol. »

« Tel est, en substance, le sens de la lettre que l'innocent collectionneur a adressée à M. Bayard, lequel Bayard, sans reproche mais avec la peur de commettre un acte anti-français, s'est empressé d'aviser les autorités, c'est-à-dire le Gouvernement général. »

Maintenant que nous voilà pleinement d'accord, il faudrait peut-être, cher confrère, ne pas trop s'acharner sur un malheureux marchand de médailles que la faim tenaillait peut-être, alors qu'il y en a tant d'autres qui tombent sous le coup de la loi et ne sont pas poursuivis. N'avez-vous donc pas lu certaine annonce d'un journal boche annonçant qu'un voyageur vient visiter la clientèle française ?

Chez nos confrères

Le capitaine Atger, contrôleur civil de Grombalia, gendre de notre sympathique confrère et ami Lecore-Carpentier, qui se trouvait en Argonne depuis le commencement des hostilités, a reçu ces jours derniers trois blessures qui heureusement ne mettent pas ses jours en danger.

Nous faisons des vœux sincères pour la guérison de ce brave poilu dont la famille habite Saint-Germain.

Notre confrère Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, a dû se rendre d'urgence en France, appelé par la santé de sa femme.

Qu'il accepte nos vœux et souhaits de prompt guérison.

Notre jeune confrère Théo Prat, secrétaire de la rédaction de la *Dépêche Tunisienne*, lieutenant de réserve, est en bonne voie de guérison, et la convalescence de notre bon confrère et ami André Duran-Angliviel s'achève au milieu des siens.

Notre aimable confrère et ami Paul Lambert, lieutenant, chef de formation sanitaire, ainsi que notre confrère Raucher, sont actuellement à Metzeral, en Alsace, qui vient de figurer dans les bulletins de ces jours derniers.

Nous leur souhaitons bonne chance et bonne santé.

Contre l'alcoolisme

Il semble bien que nous approchions du dernier terme de la lutte contre l'alcoolisme. Le général Gallieni a porté un rude coup à l'adversaire en interdisant les amers, apéritifs, etc., en déboulant le terrain de telle sorte que, dans le gouvernement de Paris, nos poilus en sont strictement réduits aux boissons hygiéniques.

Il est remarquable de constater que, dans la proscription de l'alcool, contrairement aux préventions de ceux qui ne timent pas le poulx du peuple, c'est le Proletariat qui a mené la campagne avec une extrême énergie. Le Groupe Socialiste au Parlement, la Confédération Générale du Travail ont pesé de toute leur autorité, de toute leur influence, sur les Pouvoirs publics, pour amener les résultats acquis à ce jour.

Le Comité Confédéral de la C. G. T. franchit aujourd'hui le dernier pas en réclamant impérieusement la suppression radicale, absolue de l'alcool de consommation, ce produit étant exclusivement réservé aux usages industriels.

La suppression de l'alcool est une étape décisive dans le progrès de la liberté individuelle, de la libération du prolétariat. L'alcoolisme absorbe, au détriment du bonheur du ménage, une large part du salaire de l'ouvrier et livre celui-ci celui-ci aux tentations et aux suggestions de ceux qui ont intérêt à l'exploiter et à empêcher son affranchissement.

Il faut espérer que nous n'assisterons plus, en période électorale, à l'épouvantable spectacle de groupes d'électeurs traînés durant une journée entière de débit en débit, recevant un bulletin de vote de la main du dernier courtier électoral qui réussit à l'accrocher. Dans certains collè-

ges électoraux, seuls avaient quelque chance de triompher les candidats auxquels la situation de fortune permettait de déposer des provisions chez les bistrots.

Ce sera un progrès celui-là, précurseur de bien d'autres.

Le taux de l'intérêt

Le Garde des Sceaux vient de déposer à la Chambre un projet de loi qui comporte l'article unique suivant :

« Est suspendue pendant la durée de la guerre et jusqu'à une date qui sera fixée par un décret après la cessation des hostilités, l'application des dispositions de la loi du 3 septembre 1807 portant limitation du taux de l'intérêt conventionnel en matière civile. »

L'exposé des motifs justifie ainsi cette disposition. La loi du 3 septembre 1807 a limité le taux de l'intérêt conventionnel en le fixant à 5 % en matière civile et à 6 % en matière commerciale. Cette limitation a été supprimée en matière commerciale par la loi du 12 janvier 1886.

Sans rechercher si, d'une manière générale, la fixation d'un maximum d'intérêt conventionnel, constitué par une protection plus apparente que réelle pour l'emprunteur, oblige souvent à donner sous forme d'une commission ou de retenues ce qu'il ne paie pas sous forme d'intérêt, il est constant que, dans les circonstances actuelles, la limitation du taux de l'intérêt conventionnel à 5 o/o en matière civile est difficile à justifier alors que des placements de premier ordre sont susceptibles d'être réalisés à des taux plus rémunérateurs.

Il devient donc en fait presque impossible à un particulier de trouver un capitaliste disposé à lui consentir un prêt civil tout en respectant les prescriptions légales.

Ah ! les usuriers vont avoir beau jeu.

Citation

Le colonel Bourdon, du génie, beau-frère de M. Communaux, vient d'être cité à l'ordre du jour de l'armée comme excellent officier, d'une compétence hors ligne et d'un dévouement absolu.

Nos félicitations.

La manière française

Il y a quelques semaines, un aviatik tombait dans les lignes françaises. De l'aviation française qui l'avait abattu descendit l'aviateur et son pilote. L'officier boche de l'aviatnik dit au premier :

— Je vous ai vu tout-à-l'heure, dans notre combat aérien, arrêter d'un geste votre pilote qui allait m'achever. Merci. Je vous demande une autre faveur, celle de faire savoir dans mes lignes que je suis prisonnier.

Deux minutes après, le temps pour l'Allemand de griffonner l'objet de sa requête, et le Français remonta dans son avion pour s'acquitter de sa commission.

Ce Français, c'était Gilbert.

Contre les fausses nouvelles

Il se produit en ce moment, en Savoie, une recrudescence de fausses nouvelles pessimistes. Ces manifestations qui semblent prendre un caractère systématique, constituent de véritables crimes contre la Patrie et exposent leurs auteurs à des poursuites rigoureuses.

Il importe que l'opinion publique ne se fasse pas inconsciemment l'auxiliaire de nos ennemis, leur a dit le préfet.

Il faut que l'on sache bien qu'à l'heure où nos soldats donnent sur le front l'exemple le plus admirable du courage, de la confiance et de la patience que met en eux la certitude de la victoire, c'est trahir le pays que de contribuer à l'énerver et à l'inquiéter en répandant des bruits que nos ennemis ont intérêt à propager.

Les morts du P.-L.-M.

La Direction des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient de publier la liste de ses agents morts pour la Patrie. C'est une liste impressionnante qui contient 281 noms de cheministes glorieusement tombés au champ d'honneur, pour le salut et la défense de la France républicaine, depuis le premier jour de la guerre jusqu'au 30 juin dernier.

Quatorze de ces héroïques enfants de notre pays appartenaient au réseau algérien. Ce sont : Martin Arrighi, manoeuvre à Philippeville ; J.-B. Antonès, manoeuvre à Affreville ; Joseph Ballester, laveur à Alger ; Henri Brandès, frappeur à Alger ; Jacques Cléret, employé à Alger ; Elie Cluzel, manoeuvre à Affreville ; Edouard Donzel, facteur à Constantine ; Louis Esnault, facteur à El-Affroun ; Julien Fillion, manoeuvre à Alger ; Jean Gontard, homme d'équipe à Alger ; Edouard Martin, manoeuvre à Oran ; Joseph Muscat, homme d'équipe à Constantine ; Lucien Pasquinelli, ferblantier à Alger ; Jules Rouvin, facteur mixte à Habra.

Notre monnaie divisionnaire
On peut bien avouer que, depuis le début de la guerre, partout, en France comme en Algérie, la monnaie d'argent et de billon se fait de plus en plus rare, et pour remédier à cet inconvénient, les Municipalités ou les Chambres de commerce ont dû émettre des petites coupures de 0 f.50, 1 fr. et 2 fr.

En Tunisie, nous avons l'avantage appréciable d'avoir une monnaie propre au pays, n'ayant pour ainsi dire pas cours ailleurs qu'ici ou dans certaines villes de la frontière ou d'autres un peu plus éloignées du département de Constantine; aussi nous n'avons pas souffert du manque de monnaie divisionnaire d'argent ou de cuivre, ce qui a facilité les opérations journalières et évité bien des inconvénients qui se sont produits en France ou en Algérie.

Publicité
Un de nos sympathiques confrères de Rennes insère cette annonce :

« Un monsieur s'offre de faire des pèlerinages à Lourdes ou ailleurs pour des personnes empêchées. S'adresser maison G..., horloger, rue M..., Rennes ».

Lu cette annonce à la Petite-Sicile : Grande chambre à louer sur le derrière de l'épicerie

A la vitrine d'un magasin de corsets : « Soutien-gorge esthétique, portant au modifiant admirablement la poitrine pour le jour ou la nuit ».

L'Allemagne ravitaillée par la Suisse

On croit véritablement rêver lorsqu'on lit dans certains journaux des puissances alliées des articles que les négociations italo-suisse, tendant à faciliter l'exportation régulière en transit des marchandises provenant de la Quadruple-Entente, en Suisse, avec toutes assurances que ces marchandises seront consommées dans ce dernier pays, paraissent s'acheminer vers une solution satisfaisante, empreinte d'égards pour la Confédération neutre et amie.

On sait que la Suisse, étant enfermée entre les Etats belligérants, tra-

verse une crise grave pour son ravitaillement en denrées alimentaires. A la suite de ces négociations, elle pourra donc recevoir régulièrement, selon ses besoins, tous les approvisionnements.

Nous ignorons où on a puisé ces renseignements concernant « la crise grave que traverserait la Suisse pour son ravitaillement en denrées alimentaires », mais ce n'est assurément pas auprès du personnel de la gare de Mouchard, par où passent toutes les marchandises à destination de la Suisse via Pontarlier, pas plus d'ailleurs qu'auprès des nombreux voyageurs stationnant journalièrement en ce point de bifurcation ? Nous le regrettons pour lui, car on aurait appris à Mouchard, sans qu'il fût besoin pour cela de se livrer à une enquête bien approfondie, qu'au printemps par exemple il est passé à Mouchard, à destination de la Suisse, plus de pommes de terre que la patrie de Guillaume Tell n'en peut planter et consommer pendant plusieurs années.

On aurait dit aussi, à Mouchard, que tout récemment, des couplages d'énormes noyers d'Amérique en grume, bois tout particulièrement propre, on le sait, à la fabrication des bois de fusils — et je ne sais pas que l'Helvétie soit à la veille d'une transformation de son armement ! — passaient à Mouchard, venant de Bordeaux via Moulins, à destination de Zurich.

On y aurait appris, toujours sans sortir de la gare de Mouchard, que le 1^{er} juillet, à sept heures et demie du soir, le train de marchandises en partance pour Pontarlier-la Suisse comportait, outre un wagon de cuirs verts et un de lard salé, 10 wagons chargés chacun à 10.000 kilos de coton en balles, venant d'Argenteuil (transit probablement) et filant sur Zurich... avant de filer plus loin très probablement, et de revenir dans une quinzaine, sur le front boche, sous forme de 100.000 kilos de gargousses.

Les voyageurs alors présents en gare de Mouchard, ne se privèrent pas de manifester très haut et en termes plutôt énergiques, leur indignation pour l'incurie criminelle à la fa-

veur de laquelle de tels abus sont rendus possibles.

Et c'est au moment précis où tout le monde peut faire journalièrement de si troublantes constatations, que s'entameraient des négociations devant aboutir, sous couleur de ravitaillement alimentaire de la Suisse, à une extension plus scandaleuse encore de la très active déjà contrebande de guerre opérée en faveur des bandits que nous combattons. Qu'en dire ? qu'en penser ? *Caveant consules !*

Eh oui, que les consuls veillent, et qu'ils veillent même bien.

Nous sommes profondément reconnaissants à nos amis « suisses » de toutes les attentions qu'ils ont pour nos rapatriés civils ou grands blessés et qui vont droit au cœur de tous les Français, mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer amèrement que des boches naturalisés suisses profitent de leur nationalité nouvelle, quitte à la répudier le jour où cela leur convient, suivant la loi Delbrück, pour faire passer en Allemagne les marchandises que nous envoyons pour le ravitaillement de la Suisse et non pour nos ennemis.

Comme l'écrit et le prouve la *Dépêche Républicaine* de Besançon, la Suisse boche, pas la vraie, foule aux pieds les conventions établies au risque d'affamer le pays tout entier; aussi il est du devoir des gouvernements intéressés d'y mettre un terme et des autorités fédérales de traquer et poursuivre impitoyablement les boches.

A travers la Cloison

D'une tranchée à l'autre
Boches et poilus, à deux mètres les uns des autres, sont séparés seulement par des sacs de sable entassés là en hâte.

Entre deux attaques, en attendant des renforts.

Une voix boche. — Ça va, les poilus ?
Une voix française. — Pas mal. Et toi ? l'appétit se soutient !

Boche. — Ce n'est pas l'appétit qui manque, Terteufel ! Quand je pense aux menus que j'offrais à mes clients des Champs-Élysées il y a moins d'un an !

Poilu. — Tu tenais un restaurant, bougre d'espion !

Boche. — Martin, le restaurant Martin, en haut de l'avenue, à droite. Si tu connais Paris.

Poilu. — Ah ! ah ! ah !
Boche. — Qu'est-ce qui te fait rire ?
Poilu. — Ah ! ah ! ah ! C'est toi le patron, un petit gros, chauve, qui se nomme Bidermann, qui faisait geber qu'il était Suisse et ancien propriétaire d'un établissement de Lucerne ?

Boche. — Tu me connais donc ?
Poilu. — Plutôt. Te rappelles-tu ton maître d'hôtel Frédéric, que tu as augmenté la semaine avant la mobilisation parce que ta femme t'a dit que je valais mon pesant d'or pour ma tournure et mes manières ?

Boche. — Je m'en souviens, et comme tu étais mon subalterne, fais-moi le plaisir de ne pas me tutoyer.

Poilu. — Fêche-moi donc la paix, va leur, qui faisais payer 1 f. 50 le carafon ta bière de Munich achetée à la brasserie de Colombes ?

Boche. — Assez causé, impertinent ! je ne veux plus t'entendre.

Poilu. — Tu as tort ! je te dirai des choses intéressantes. Elle va toujours bien, la jolie madame Bidermann ?

Boche. — ...
Poilu. — Elle a toujours son grain de beauté sur la... joue gauche, un peu plus bas que la taille ?

Boche. — Misérable ! Qu'oses-tu dire ?
Poilu. — ... Et sa délicate manière de soupirer : och ! och ! (il imite de petits cris étouffés) quand on lui faisait une délicatesse ?

Boche. — Terteufel ! Je la tuerais quand la guerre sera finie, si je ne suis pas tué avant.

Poilu. — Pas de risque ! Les coeus ont toujours de la chance. Remercie-moi.

(Bruit de fusillade. Des renforts sont arrivés. L'action recommence.)

UN ACADÉMICIEN DES TRANCHÉES qui désire garder l'anonymat. (De l'Echo des Gourbis).

NOUVELLES DIVERSES

Lu, dans un journal du Jura, cette annonce : A vendre un demi-journal de blé sur pied Un demi-journal ! Ne se croirait-on pas encore en 1815 !

ACHÈTEZ TIMBRE CROIX-ROUGE / 5^c
Libre toutes les semaines **LES HOMMES DU JOUR**, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 11, rue J.-J. Rousseau, Paris.
Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"
BERNA MILK & C^o — THOÛNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraicheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'Essayer, c'est l'adopter
Demander LA SEMEUSE dans toutes les Epicerias
Téléphone 553

Pharmacie BLOCH
11, Avenue de France et 116, A. HAZARA, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Laureat de l'École Supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial l'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales.
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements
Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements, le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES
Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.
Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.
Hotel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébessa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante.
Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébessa.

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS


Restaurant des Deux-Mondes
9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE D'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE

Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : **LES CONTES DE LA HARA**, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50
200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS GUÉRISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piquette
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme -- Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Maison R. WALLUT & Cie
(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
TUNIS
Appareils de Battage :
RANSOMES-HORNSBY
Disponibles dans tous les modèles

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ FRÈRES.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor
Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE
TUNIS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER